



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique Territoriale

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA **FA**-FPT RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2014 RELATIVE AUX PARCOURS PROFESSIONNELS, AUX CARRIÈRES ET AUX RÉMUNÉRATIONS

Madame la Ministre,
Mesdames, Messieurs les membres du Cabinet,
Mesdames, Messieurs les membres des Directions générales,
Mesdames, Messieurs les représentants des Employeurs publics,
Mes chers(res) Collègues, membres des Organisations syndicales représentatives

« Les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés, mais ils n'ont pas non plus vocation à être pénalisés, et la Fonction publique doit pouvoir rester attractive. Nous avons besoin de redonner des perspectives, de motiver nos personnels dans la durée, de restaurer l'amplitude des déroulements de carrière et des rémunérations et de renforcer les perspectives de promotion sociale. Nous devons réfléchir à l'amélioration des leviers de reconnaissances de nos personnels ».

Toutes celles et ceux qui étaient présents à Metz le 23 janvier dernier auront reconnu dans cet extrait les propos exprimés par Monsieur le Premier ministre lors de ses vœux aux agents de la Fonction publique.

Vous semblez, Madame la ministre, enthousiaste à l'issue de cette cérémonie, enthousiaste puisque vous trouviez dans ce discours de bonnes raisons d'être confortée dans votre vision du service public et de la nécessaire reconnaissance des agents qui l'incarnent.

Le 28 janvier, lors de vos vœux, vous avez d'ailleurs tenu à réaffirmer ces valeurs fondamentales qui semblent animer encore aujourd'hui votre ministère.

Vous le savez, Madame la ministre, la **FA-FPT** a fait le choix de soutenir sans réserve votre proposition de revalorisation ciblée vers les plus basses rémunérations de la Fonction publique dans l'objectif de sortir de la précarité un nombre significatif d'agents de la catégorie C.

Ces mesures d'urgence, complétées au 1^{er} janvier 2015 par une revalorisation de 5 points d'indice représentent, sur le court terme, une première étape que nous avons encouragée.

Nous n'oublions pas non plus votre engagement sur l'abrogation du jour de carence dans un contexte particulièrement difficile tant les détracteurs du service public et des fonctionnaires en particulier sont encore nombreux à entretenir une polémique démagogique quant à l'absentéisme dans la Fonction publique.

Dans ce contexte, comment ne pas dénoncer la confusion -sciemment ou maladroitement- entretenue par des personnalités proches de la sensibilité du gouvernement actuel voire par un ministre en poste, au sujet du gel de l'avancement des fonctionnaires.

Il semblerait même que Monsieur Bernard Cazeneuve lui-même envisage d'avoir recours à ces mesures à des fins d'économies.

Madame la ministre, vous nous réunissez aujourd'hui pour évoquer les suites des travaux relatifs aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations dans le prolongement du rapport de Monsieur Bernard Pêcheur.

Ces travaux ne peuvent s'envisager sans la réaffirmation forte des éléments suivants :

En 2011, le salaire net moyen des agents de la Fonction publique a diminué dans une proportion de moins 0,1 à moins 0,8 % en euros constants.

Les agents du versant territorial ont été confrontés à la plus forte diminution, soit moins 0,8 %.

En 2012, la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) a augmenté de 123 % dans la FPT où le nombre des agents bénéficiaires a été multiplié par trois par rapport à 2011. Sur la même période, cinq fois plus d'agents de catégorie C ont bénéficié de ce dispositif.

Pour la **FA-FPT**, le fait de rajouter l'adjectif « Publics » après le mot « Emplois » n'est pas un qualificatif honteux.

Quel serait aujourd'hui le taux de chômage -évalué à 11 % de la population active dans la dernière note de conjoncture de l'INSEE- sans les quelque 5 millions d'emplois publics ?

Si « le service public est le capital de ceux qui n'en ont pas », pour reprendre une petite phrase qui ne vous est pas étrangère, Madame la ministre, il est urgent de réaffirmer que ce capital, particulièrement précieux aux yeux de toutes celles et ceux qui défendent une vision solidaire du vivre ensemble en République, ne peut être dévalorisé à ce point, y compris dans la majorité actuelle et au sein du gouvernement auquel vous appartenez.

La Fonction publique est à nos yeux une richesse dont la valeur ne se mesure pas sur l'échelle des profits, mais est ce vraiment la seule échelle qui vaille dans notre société ?

Alors que la défiance vis-à-vis des institutions, quelles qu'elles soient, s'exprime aujourd'hui de manière débridée, faisant ressurgir ici et là des positions visant à ébranler les fondements même de la démocratie, la **FA-FPT** considère qu'un message fort permettant de réaffirmer que le service public doit être préservé comme un héritage précieux de notre Histoire mériterait d'être relayé au plus haut niveau de l'État, par le Président de la République lui-même.

Les agents de la Fonction publique que nous représentons n'entendent pas servir de variable d'ajustement à celles et ceux qui oublient un peu facilement que derrière les fonctionnaires

il y a des femmes et des hommes pour qui l'idée même de profit est totalement étrangère à leur engagement professionnel et que tout gel de leur déroulement de carrière apparaîtrait comme une injustice sociale supplémentaire.

C'est sur ces bases, et sur ces bases seulement, que la **FA-FPT** entend apporter sa contribution en toute Autonomie et Indépendance et avec la détermination nécessaire au Syndicalisme Réformiste qu'elle incarne.

Je vous remercie de votre attention.